

PARTICIPATION & REPAS

NOM, Prénom.....

Participera :

- à l'Assemblée Générale (de 10h15 à 13h) : oui non
- à la rencontre après voyage (de 14h30 à 16h30) : oui non

Prendra le repas du midi (environ 16 €, à régler sur place) : oui non

Possibilité de réserver une chambre au CISL pour la nuit (réservation et règlement à faire directement auprès du CISL : 04 37 90 42 42 ou info@cis-lyon.com)

ACTE DE CANDIDATURE au COMITE DIRECTEUR

Vous pouvez faire acte de candidature au comité directeur. A renvoyer avant le 4 décembre 2019. Pour cela, il faut remplir les conditions suivantes :

- Être adhérent au CEVIED
- Avoir participé à un voyage ou aux activités du CEVIED
- Faire acte de candidature 10 jours au moins avant l'Assemblée Générale.

Nous vous rappelons que seuls les adhérents à jour de leur cotisation pour l'exercice écoulé, ayant été convoqués, participent aux approbations et votes de l'assemblée générale.

NOM, Prénom.....

Tel

Adresse.....

Courriel :.....

Fait acte de candidature au Comité Directeur du CEVIED

Date et signature

COTISATION 2020

Nous avons besoin de vous pour continuer à faire vivre l'association et notre philosophie du voyage ! Vous pouvez dès maintenant régler votre cotisation 2020 (dont Voyages - Infos) et la joindre à votre inscription à l'A.G. ou à votre Bon pour Pouvoir.
Nous vous remercions pour votre soutien !

NOM, Prénom.....

Adresse.....

Adhérent individuel : 15 euros Couple : 25 euros

Date et signature